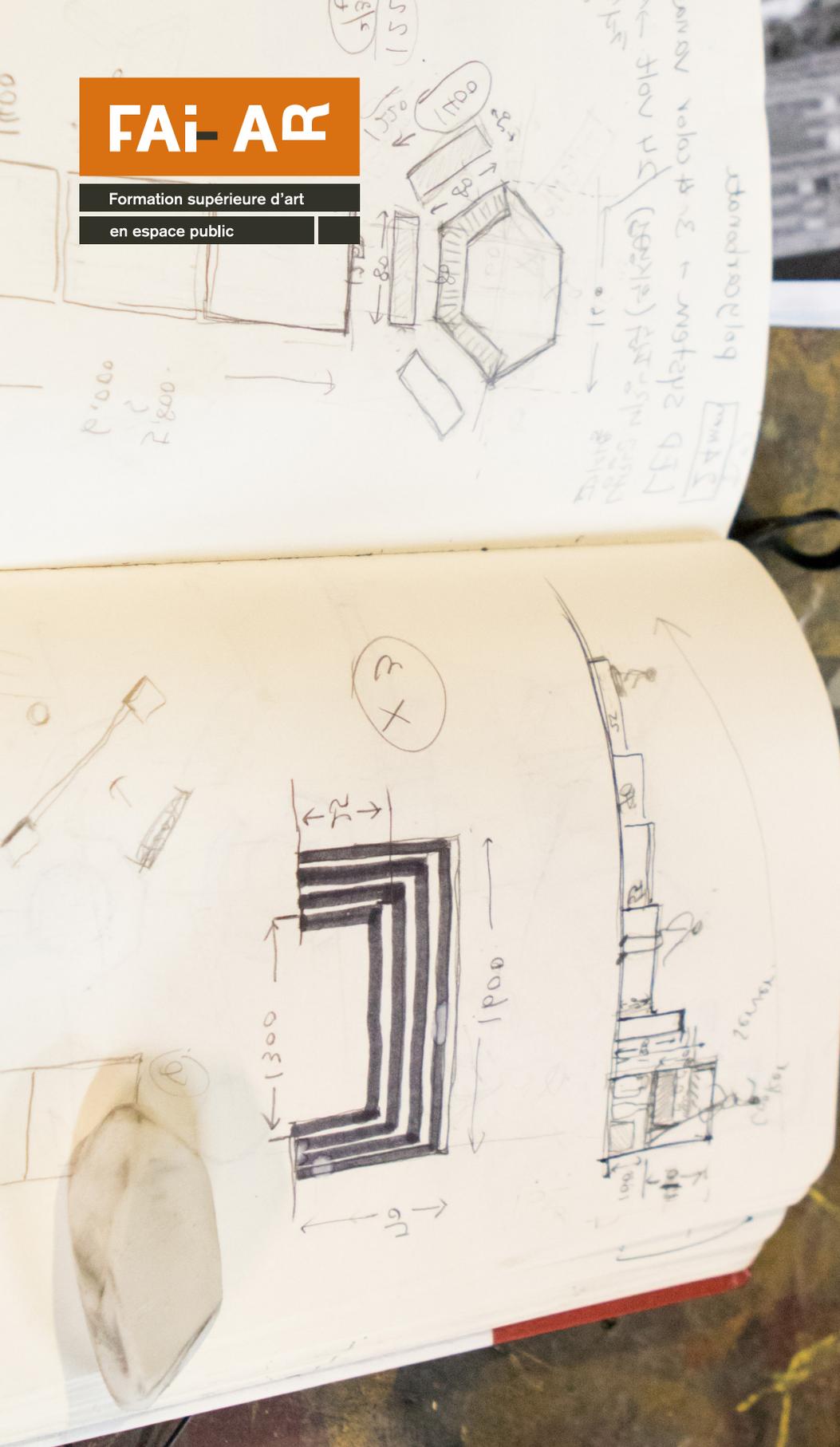


**FAi-AR**

Formation supérieure d'art  
en espace public



**Concevoir un objet scénographique pour l'espace public : de l'idée à la maquette**

# Dossier pédagogique 2023

# Sommaire

<b>Le stage</b>	<b>3</b>
<b>Profil des stagiaires</b>	<b>4</b>
À qui est destiné de stage ?	
Quels sont les prérequis ?	
Effectif	
Accessibilité / handicap	
<b>Pédagogie du stage</b>	<b>5</b>
Objectifs	
Compétences visées	
<b>Programme prévisionnel</b>	<b>6</b>
<b>Modalités d'acquisition des compétences</b>	<b>8</b>
Évaluation et appréciation des résultats	
Suivi de l'assiduité et exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
<b>Formateur</b>	<b>9</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>10</b>
Financement	
Inscription	
Difficultés et réclamations	
Contatez-nous	
<b>La FAI-AR</b>	<b>11</b>

# Le stage

Cette formation répond au besoin d'acquisition de compétences dans le domaine de la conception et de la fabrication d'objets mécaniques, d'agrès ou de structures scénographiques pour le spectacle vivant.

Le stage vise à transmettre aux participants des outils pour planifier les étapes, de la définition de l'objet à sa fabrication, en mettant l'accent sur l'importance de la maquette comme outil de traduction des intentions artistiques et de matérialisation permettant de vérifier les hypothèses en vue de la réalisation de la pièce à construire.

Alternant apports de connaissances méthodologiques ou techniques et travail en atelier, le programme est encadré par les constructeurs spécialistes des ateliers Sud Side (menuiserie, serrurerie, ingénierie). Il prévoit la réalisation de maquettes à partir de cahiers des charges élaborés selon les caractéristiques spécifiques des projets des participant·e·s (discipline, format, pérennité, matériaux, mécanismes, jauge, etc.). L'exercice aboutit à la présentation des maquettes finalisées.

<b>DATES</b>	Du 21 au 30 mars 2023
<b>DURÉE</b>	8 jours - 56 heures
<b>LIEU</b>	Cité des arts de la rue - Ateliers Sud Side
<b>TARIF</b>	2 240 euros TTC
<b>INSCRIPTION</b>	Jusqu'au 7 mars 2023 <i>Attention, dépôt des dossiers AFDAS un mois avant la date de début du stage</i>
<b>FORMATEURS</b>	Alain Arraez Artiste-constructeur, directeur artistique des ateliers Sud Side

# Profil des stagiaires

## A qui est destiné ce stage ?

Ce stage s'adresse à des professionnel·le·s constructeur·rices, scénographes, porteur·rice·s de projets artistiques impliquant de la construction.

## Quels sont les prérequis ?

- être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la construction de décor, de la scénographie ou du spectacle,
- avoir un projet de construction d'objet scénographique en cours d'élaboration.  
(principalement en extérieur)

## Effectif

Effectif minimum : 6 stagiaires

Effectif maximum : 10 stagiaires

## Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante : [accessibilite@faiar.org](mailto:accessibilite@faiar.org).

# Pédagogie du stage

## Objectifs

- concevoir un objet scénographique à partir des besoins d'un projet artistique,
- trouver les solutions techniques et opérationnelles en matière de construction,
- planifier et mettre en œuvre les étapes de fabrication,
- réaliser la maquette du projet de construction scénographique.

## Compétences visées

- être capable de concevoir un objet scénographique à partir d'un cahier des charges artistique,
- savoir appréhender les besoins d'un projet et adapter les solutions en matière de construction,
- savoir planifier et mettre en œuvre le projet de fabrication,
- savoir articuler différents procédés techniques de construction.

## Déroulé des contenus pédagogique

### 1 Approche méthodologique

La formation commence par un panorama historique, technique et historique des ateliers Sud Side. S'en suivra un temps théorique sur plusieurs aspects :

- cahier des charges : définition et grands principes de construction d'objets scénographiques,
- apports techniques sur la résistance de matériaux,
- introduction aux contraintes techniques, réglementaires et sécuritaires.

### 2 Approche pratique

En alternance avec les apports méthodologiques, le programme prévoit la réalisation de maquettes répondant aux besoins des projets artistiques des participant·e·s.

La recherche de solutions adaptées conduit le stagiaire à pratiquer différentes techniques, sur différents ateliers supervisés par les constructeurs spécialistes de chaque procédé engagé.

### 3 La maquette au service d'un projet artistique

Matérialisation d'un projet scénographique venant soutenir un propos artistique, la maquette est un outil particulièrement efficace dans l'explicitation et la valorisation d'un projet. Il s'agira lors de cette troisième étape d'expérimenter le rôle de la maquette dans les premières étapes du projet, comme support de traduction des intentions artistiques.

L'introduction et la clôture des journées de formation seront dédiées à mettre en partage les orientations de chaque projet et les questions techniques auxquelles les stagiaires seront confronté·e·s pouvant faire l'objet d'explicitations communes.

# Programme prévisionnel

Semaine de formation en présentiel

Du 21 au 30 mars 2023

Horaires de travail : 9h30-13h / 14h-17h30

## Mardi 21 mars

### *Matinée :*

- accueil, présentation des stagiaires et du programme
- présentation de Sud Side : projets, techniques et esthétiques, visite des ateliers

### *Après-midi :*

- cahier des charges d'un projet de construction
- présentation des projets et définition des objectifs

## Mercredi 22 mars

### *Matinée :*

- intervention technique sur la résistance des matériaux
- élaboration du cahier des charges

### *Après-midi :*

- choix des matériaux et définition des axes de travail
- élaboration des plans

## Jeudi 23 mars

### *Matinée :*

- prise en compte des contraintes techniques et réglementaires
- réalisation de dessins et schémas de principe
- finalisation du cahier des charges

### *Après-midi :*

- présentation des projets : évaluation de faisabilité
- présentation de chaque atelier : menuiserie, bois, métal..
- planification du travail en atelier, préparation des postes de travail et du matériel

## Vendredi 24 mars

### *Matinée :*

- retours sur les questions transversales
- première phase de construction

### *Après-midi :*

- élaboration des maquettes : travail individuel ou en binômes
- point d'étape et planification des travaux de la semaine

### **Lundi 27 mars**

#### *Matinée :*

- poursuite de la construction des maquettes
- réajustements du cahier des charges
- réévaluation de faisabilités

#### *Après-midi :*

- cahier des charges d'un projet de construction
- présentation des projets et définition des objectifs

### **Mardi 28 mars**

#### *Matinée :*

- retours sur les questions transversales
- poursuite de la construction des maquettes

#### *Après-midi :*

- poursuite de la construction des maquettes
- partage de questions transversales

### **Mercredi 29 mars**

#### *Matinée :*

- retour sur les questions transversales
- intervention sur une technique spécifique définie en fonction des besoins des projets (mécanique, lumière...)

#### *Après-midi :*

- poursuite de la construction des maquettes
- partage des questions transversales

### **Jeudi 30 mars**

#### *Matinée :*

- finalisation des maquettes
- mise en espace

#### *Après-midi :*

- présentation des maquettes
- retours d'expérience et bilan de la formation

# Modalité d'acquisition des compétences

La formation alterne les phases d'apports théoriques sous forme d'exposés multimédia en groupe complet, les études de cas et la mise en pratique au travers de la réalisation individuelle d'un exercice de conception et de construction permettant de mobiliser l'ensemble des apports de la formation.

La présentation des maquettes, construites en atelier, constitue la base d'évaluation des stagiaires par l'équipe pédagogique.

## Évaluation et appréciation des résultats

Les stagiaires présentent les résultats de l'exercice final auprès du formateur, des autres intervenant-e-s, des autres participant-e-s et de membres de l'équipe de la FAI-AR. Une appréciation de ces résultats est formulée par l'équipe pédagogique à la suite des présentations.

Un bilan collectif et des retours individualisés permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs en fin de formation.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

## Suivi de l'assiduité et exécution de la formation

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les stagiaires et par le formateur permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

- pédagogie : dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage ; documentation en lien avec les thématiques abordées consultables pendant la formation ; dossier documentaire communiqué aux stagiaires en fin de formation ; accès à Internet ; accès à une imprimante et à du petit matériel de bureau.
- technique : salle de cours équipée de tableaux et système de projection audio-visuelle ; espaces communs (cantine et espaces de détente) ; ateliers de construction spécialisés et entièrement équipés.
- encadrement : l'équipe mobilisée sur la formation est constituée d'un formateur et de constructeurs spécialistes de chaque technique de construction abordée, de deux intervenants spécialisé, d'une coordinatrice pédagogique et d'une chargée de production.

# Formateur

## **Alain Aarez**

### *Artiste-constructeur, directeur artistique des Ateliers Sud Side*

Associé à l'aventure des ateliers depuis 1995, il travaille au sein de l'association à la fabrication d'ouvrages métalliques à caractère monumental pour le spectacle vivant et la muséographie. Sculpteur à ses heures, plusieurs de ses œuvres sont visibles et partageables autour et sur les aménagements du ruisseau des Aygalades.

# Les ateliers Sud Side

Créés en 1985, les ateliers Sud Side, à l'origine un garage associatif de férus de motos anciennes, regroupent une dizaine de passionnés œuvrant aux confluences des pratiques artistiques, mécaniques et des métiers dits manuels.

Ils sont devenus, aujourd'hui, une référence dans le paysage des arts en espaces publics et dans le domaine culturel.

Sud Side conçoit et fabrique des structures scéniques à caractère monumental et des décors, principalement pour le spectacle vivant, réalise des modules de scénographie, crée des formes spectaculaires éphémères ou pérennes, transmet les savoir-faire des métiers pratiqués aux ateliers.

La structure développe une approche innovante et transversale d'une pratique professionnelle, affirmant son rôle non seulement au niveau de la réalisation et de la faisabilité des projets, mais également par son implication dans les démarches de création artistique.

Sud Side dispose d'un espace de fabrication (1800 m<sup>2</sup>) au sein de la Cité des Arts de la Rue.

Les ateliers possèdent quatre espaces de création : métal, bois, peinture et mécanique, une polyvalence complète aux pratiques et singularités rencontrées, un lieu d'émergence entre la manufacture de l'artisan et l'atelier de l'artiste.

# Informations pratiques

**DATES** Du 21 au 30 mars 2023

**LIEU** Cité des arts de la rue et Ateliers Sud Side

**COÛT DU STAGE** 2 240€ TTC

## Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres OPCO), le Pôle emploi, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au stagiaire.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- vérifier les possibilités de financement,
- retirer auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituer et déposer la demande en veillant à respecter les délais. *Les dépôts de dossiers auprès de l'AFDAS doivent se faire maximum un mois avant la date de début du stage.*

## Inscription

Inscription en ligne jusqu'au 7 mars 2023 (21/02 pour les dossiers AFDAS) sur [www.faiar.org/formation-continue](http://www.faiar.org/formation-continue)

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- l'équipe pédagogique a validé la participation du stagiaire,
- l'accord de prise en charge et le devis de formation signé a été communiqué à la FAI-AR.

## Difficultés et réclamation

Si le stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il/elle pourra solliciter l'assistante à la coordination pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : Charlotte Mouchette - [charlotte.mouchette@faiar.org](mailto:charlotte.mouchette@faiar.org)

## Contactez-nous

### Équipe formation continue

Adil Afkir | suivi et accompagnement administratif des stagiaires

Léa Malhouitre | chargée de production

Charlotte Mouchette | assistante à la coordination pédagogique

**Mail** : [formation.continue@faiar.org](mailto:formation.continue@faiar.org)

**Téléphone** : +33 (0)4 91 69 74 67

**Adresse** : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

**Site web** : [www.faiar.org](http://www.faiar.org)

# La FAI-AR

## Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien-ne-s, d'opérateur-ric-e-s culturel-le-s, d'agents de collectivités ou de professionnel-le-s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en oeuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

## Création, renouvellement esthétique et innovation

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au coeur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Soutenu  
par



VILLE DE  
MARSEILLE

**Aix-Marseille**  
université

